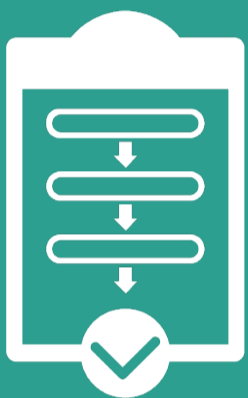


TRANSPARENCE & DIALOGUE

PROCÉDURES CLAIRES & COMMUNICABLES



ECPM CONSIDÈRE QUE LA CLARTÉ ET LA TRANSPARENCE JOUENT UN RÔLE PRÉVENTIF ESSENTIEL POUR ÉVITER LES CONFLITS ET GARANTIR L'ÉQUITÉ DANS LES PRATIQUES.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Participer à l'élaboration et la diffusion des règles de fonctionnement en interne et à l'externe.
- M'informer sur les règles et les outils de référence d'ECPM existants pour mettre en oeuvre les actions et prendre des décisions.

COMMUNICATION RÉGULIÈRE & OUVERTE



ECPM CONSIDÈRE QU'UNE COMMUNICATION RESPECTUEUSE ET BIENVEILLANTE EST FONDAMENTALE.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Favoriser un dialogue inclusif, constructif, aussi bien en interne qu'à l'externe.
- Contribuer à la recherche et à la transmission d'informations claires et accessibles concernant nos stratégies et décisions.
- Quand cela est nécessaire, en cas de différends, faire appel à des ressources internes ou externes (médiateurs par ex).

TRANSPARENCE DES PROCESSUS DE DÉCISION & UNE CLARIFICATION DES RÔLES



POUR ECPM, LES PRINCIPES DE TRANSPARENCE ET DE DIALOGUE PERMETTENT DE RENFORCER LA CONFIANCE ET LA COHÉSION AU SEIN DE L'ASSOCIATION ET AVEC NOS INTERLOCUTEURS.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- M'assurer ou demander à ce que les responsabilités, les rôles et les tâches de chacune et chacun soient clairement identifiés et communiqués.
- Mettre en place des outils dédiés pour faciliter la transparence dans nos décisions.
- Favoriser la participation de toutes les parties prenantes dans les prises de décision.

ENGAGEMENT

RESPECTER L'ENGAGEMENT ET LES LIMITES DE SOI & DES AUTRES

LE RESPECT DE L'ENGAGEMENT DE CHACUNE ET CHACUN REPOSE SUR LA RECONNAISSANCE DES CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES. LA RECONNAISSANCE DES LIMITES DE CHACUN-ES PERMET DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME. IL S'AGIT ICI DE PROMOUVOIR UN CADRE DE TRAVAIL ÉQUILIBRÉ, RESPECTUEUX ET BIENVEILLANT.



Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Respecter et reconnaître la capacité d'engagement et les contributions individuelles de chacune et chacun au sein d'ECPM.
- Savoir évaluer et exprimer ma capacité d'engagement, dire stop lorsque je le juge nécessaire.
- Rester cohérent-e avec mes engagements et le mandat d'ECPM tout en respectant mes limites.

ADAPTATION

S'ADAPTER NE SIGNIFIE PAS TOUT ACCEPTER

CELA IMPLIQUE DE FAIRE PREUVE DE FINESSE, DE VIGILANCE ET DE SENS CRITIQUE FACE AUX DIFFÉRENTS CONTEXTES SANS JAMAIS COMPROMETTRE LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DES DROITS HUMAINS.



Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Faire preuve de capacité d'adaptation aux évolutions tout en respectant un rythme approprié à mon activité.
- Répondre aux urgences tout en me préservant moi et mes collaborateurs notamment en favorisant un espace de dialogue collectif et concerté.
- Favoriser le dialogue et à m'adapter aux différents contextes et réalités dans l'objectif de la réalisation du mandat d'ECPM.
- M'appuyer sur la force du mandat unique afin de délimiter le champ d'intervention d'ECPM.
- Préserver l'intégrité et l'indépendance de mon engagement et de celui d'ECPM en toutes circonstances.

ACHATS ÉTHIQUES & RESPONSABLES

TRAÇABILITÉ



POUR ECPM, ADOPTER UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE EST ESSENTIEL ET DOIT SE TRADUIRE CONCRÈTEMENT DANS TOUTES NOS ACTIONS, Y COMPRIS DANS NOS DÉCISIONS D'ACHAT. CELA IMPLIQUE UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE QUANT À LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS QUE NOUS CONSOMMONS. NOS CHOIX D'ACHATS REFLÈTENT NOS CONVICTIONS. EN PRIVILÉGIANT DES PRODUITS ISSUS D'UNE PRODUCTION ÉTHIQUE, TRAÇABLE ET RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET DE L'ENVIRONNEMENT. ECPM AFFIRME QUE L'ÉTHIQUE NE SE LIMITE PAS AUX DISCOURS, MAIS S'INCARNE ÉGALEMENT DANS LES PRATIQUES QUOTIDIENNES, JUSQU'AUX PRODUITS QUE L'ASSOCIATION EMPLOIE.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Limiter au maximum et, dans la mesure du possible, refuser l'achat de goodies provenant d'États rétentionnistes.
- Privilégier lorsque c'est possible des entreprises employant des personnes en réinsertion.
- Privilégier l'origine géographique et les critères éthiques de la production et des matières doivent primer sur la quantité d'objets commandés, même si cela conduit à en limiter le nombre.

CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE



ECPM S'ENGAGE ACTIVEMENT À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN VEILLANT À CE QUE SES ACTIONS N'ENTRAÎNENT PAS DE NUISANCES, OU EN MINIMISANT LEUR IMPACT NÉGATIF SUR LA PLANÈTE. NOS COMBATS POUR LES DROITS HUMAINS SONT INDISSOCIABLES DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, C'EST AUSSI GARANTIR UN FUTUR VIVABLE ET RESPONSABLE. CETTE CONSCIENCE SE REFLÈTE DANS NOS STRATÉGIES D'ACHATS, NOS CHOIX DE DÉPLACEMENTS ET NOS MODES DE PRODUCTION.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Privilégier les entreprises qui respectent les normes environnementales.
- Acheter en priorité des équipements reconditionnés.
- Privilégier les éditions numériques par rapport aux éditions papier.
- Rationaliser mes déplacements et ceux des partenaires en m'appuyant notamment sur la procédure de voyage d'ECPM.

PROTECTION DES PERSONNES

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

ECPM TRAVAILLE À GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES DANS LE CADRE DE TOUTES SES ACTIONS ET ACTIVITÉS. PROTÉGER LES PERSONNES, C'EST RECONNAÎTRE LEUR VULNÉRABILITÉ ET Y RÉPONDRE AVEC ANTICIPATION ET RIGUEUR.



PROTÉGER LES PERSONNES C'EST ÉGALEMENT S'ASSURER QUE L'INTERVENTION D'ECPM RESPECTE LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE "NE PAS NUIRE". À CHAQUE ÉTAPE DE NOS ACTIONS, LA SÉCURITÉ PHYSIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE DE TOUTES LES PERSONNES IMPLIQUÉES EST UNE PRIORITÉ INCONTOURNABLE.

Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Vérifier systématiquement avant tout déplacement les risques inhérents à chaque destination et à prendre les mesures adaptées.
- Demander l'autorisation de droits à l'image et l'autorisation de transmission de contacts en interne et en externe.
- Mettre en œuvre toutes les mesures permettant de prévenir et d'éviter les risques de représailles à l'encontre de nos interlocuteur-trices.
- Veiller à assurer de bonnes conditions d'accueil des témoins.

QUALITÉ DE VIE & CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

COOPÉRATION

EN ACCORD AVEC SES VALEURS D'INCLUSION, ECPM PRÔNE LA PARTICIPATION ET LE RESPECT DE L'ÉQUIVALENCE (PRINCIPE SELON LEQUEL CHAQUE PERSONNE A LA MÊME VALEUR DANS LES ÉCHANGES, INDÉPENDamment DE SON STATUT OU RÔLE) DANS TOUTES LES RELATIONS ENTRE SES MEMBRES. ECPM S'ENGAGE À CONTINUELLEMENT AMÉLIORER LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE SES MEMBRES. CONSTRUIRE UN CADRE DE TRAVAIL COOPÉRATIF, C'EST GARANTIR QUE CHAQUE PERSONNE PUISSE CONTRIBUER, ÊTRE ÉCOUTÉE ET RECONNUE. LE RESPECT DE L'ÉQUIVALENCE ET LA PARTICIPATION RENFORCENT LA COHÉSION, LA CONFIANCE ET LA QUALITÉ DES DÉCISIONS.



Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Encourager la participation et le respect de l'équivalence au sein de l'équipe.
- Associer autant que possible les membres concernés d'ECPM aux décisions concernant nos activités et à la stratégie de l'association.
- Agir avec respect et bienveillance dans l'ensemble de mes relations professionnelles.
- Respecter et favoriser le droit à la déconnexion, en faire bon usage et le mettre en avant si besoin.
- Organiser des modalités de travail me permettant de respecter mon environnement de travail et celui de mes collègues.
- Exercer le droit de disposer d'un espace de travail qui préserve mon intégrité (physique, morale, émotionnelle...).
- Être en veille sur les situations de souffrance de mon entourage professionnel et à me référer aux interlocuteurs pertinents, le cas échéant.

INCLUSIVITÉ

PRINCIPES D'ÉGALITÉ DES CHANCES, DE NON-DISCRIMINATION, ET D'INCLUSION

ECPM SOUHAITE RÉAFFIRMER SON ATTACHEMENT AUX PRINCIPES D'ÉGALITÉ DES CHANCES, DE NON-DISCRIMINATION, ET D'INCLUSION. L'INCLUSIVITÉ NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE CONSTRUIT ACTIVEMENT À TRAVERS NOS COMPORTEMENTS ET NOTRE VIGILANCE QUOTIDIENNE. IL S'AGIT DE FAIRE DE NOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL UN ESPACE SÛR, ÉQUITABLE OUVERT À TOUTES ET TOUS.



Pour ce faire, à l'échelle individuelle, je m'engage à :

- Utiliser et encourager un langage respectueux et inclusif, dans mes échanges écrits et oraux.
- Favoriser la participation de toutes et tous, sans distinction aucune.
- Être attentif·ve à ne pas reproduire de stéréotypes, biais ou discriminations, même involontaires.
- Soutenir activement un environnement où chacun·e se sent légitime, écouté·e et respecté·e.
- Me former ou m'informer sur les enjeux liés à l'inclusion, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.